



Note d'information 08 avril 2020

Mes cher(e)s Etudiant(e)s,

Nous entrevoyons peut-être, avec prudence, un début d'amélioration de cette crise sanitaire. Cette évolution que l'on espère de tout cœur favorable, vous y avez contribué avec détermination et enthousiasme.

Comme dans chacun de mes messages, merci et bravo pour tant d'engagement et de générosité.

Voilà quelques points importants en complément des messages du 16, 20, 26 et 02 avril. Cette note reprend des points importants déjà évoqués, clarifie certains aspects et signale de nouvelles mesures.

Jean Sibilia

Doyen

Samuel Bitsch

Responsable
Administratif

Cléophré De Turckheim

Responsable Administratif
Adjointe

Céline KIEFFER

Assistante
Tél : +33 (0)3 68 85 34 98
Port : +33 (0)6 88 96 02 45
celine.kieffer@unistra.fr

Vices-Doyens

Bernard Goichot

Bruno Moulin

Christian Debry

Elodie Fels

Responsables

Philippe Deruelle

Anne Charpiot

Anne Charloux

Izzie Namer

Vincent Castelain

Arnaud Sauer

Thomas Vogel

Faculté de médecine

Secrétariat Général
4, rue Kirschleger
F-67085 Strasbourg Cedex
Tél. : +33 (0)3 68 85 34 98
Med.unistra.fr

1. Le 1^{er} cycle et la PACES

2.1. La PACES

- Pour l'instant, les dates prévues à Strasbourg sont les 15, 17 et 19 juin 2020 selon des modalités de composition présentielle qui sont en cours d'étude. Ces dates seront peut-être amenées à changer selon des directives ministérielles tenant compte des mesures de déconfinement.
- Les cours sont en ligne. Ce tableau récapitulatif est régulièrement complété et envoyé aux étudiants. (Tableau 08/04/20)
- Les modalités de concours sont inchangées pour l'instant.
- **La coordination est assurée par Izzie Namer, Anne Charloux et Cyrille Blondet, en lien avec les responsables d'UE.**

2.2. DFGSM2 et DFGSM3

- Les cours et TD sont mis en ligne progressivement (Tableau 08/04/20)
- Les MECC (Modalités d'évaluation et de contrôle des connaissances) sont en cours d'adaptation. A noter que la plupart des examens seront modifiés et auront lieu à distance notamment via la plateforme numérique SIDES. Ces modalités sont soumises à l'examen de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire (CFVU) de l'Université. Lorsque nous aurons obtenu son approbation, nous vous les communiquerons.
- Les enseignements complémentaires seront à valider selon des modalités qui vous seront communiqués après validation par la CFVU.
- Les cours de séméiologie et les stages qui sont suspendus n'interviennent pas dans la validation. Cependant le rattrapage (2^{ème} session) de la check-list est maintenu et devra se tenir avant mi-septembre.
- **Cet enseignement est coordonné par Anne Charloux.**

2.3. Les stages de 1^{er} cycle

- Les stages de 1^{er} cycle sont suspendus jusqu'à nouvel ordre.
- Les étudiants du 1^{er} cycle (PACES, DFGSM2 et DFGSM3) ne sont pas concernés par les actions de terrain impliquant des soins aux patients sauf compétences particulières (exemple : étudiants passerelle ayant une formation de soignant).

- Les étudiants de 3^{ème} année de 1^{er} cycle « volontaires » peuvent se mobiliser pour des postes d'ASH dans les services sous réserve :
 - D'une identification claire de leurs missions par une fiche de poste (à remplir selon un formulaire préétabli par notre équipe de coordination)
 - D'une formation spécifique à ces missions
 - De mesures de protection rigoureuses pendant ce stage.

Les étudiants de 1^{er} cycle ayant une compétence de soignant ou souhaitant se porter volontaires doivent contacter la coordination assurée par Elodie Fels et Philippe Deruelle pour la faculté, et Armelle Drexler pour la coordination hospitalière.

3. Le 2^{ème} cycle et les ECN

3.1. Le 2^{ème} cycle

- Les cours doivent être suivis sur la base des référentiels, certains sont ou seront mis en ligne.
- Les évaluations de la fin mai se dérouleront à distance via la plateforme numérique SIDES.
- Les MECC sont en cours d'adaptation. Ils sont soumis à l'approbation de la CFVU et vous seront communiqués ensuite.
- Il ne pourra pas y avoir de redoublement de 6^{ème} année par refus de stage, car nous avons suspendu les stages qui ne feront donc pas l'objet de validation.
- **La coordination pour la faculté est assurée par Bruno Moulin et Thomas Vogel.**

3.2. Le statut d'auditeur libre

- Pour les étudiants qui souhaitent demander une dérogation pour obtenir une année d'auditeur libre, notre commission se réunira à l'issue de l'ECN selon un agenda compatible avec la procédure nationale. Nous aurons une bienveillance particulière cette année.

3.3. Les ECN

- Les ECN sont programmées du 6 au 8 juillet 2020 selon des modalités présentiels qui sont en cours de discussion par les ministères.
- Nous vous proposons de poursuivre votre préparation et vous assurons de notre plus profond soutien dans cette période difficile. Dans ce sens, nous suspendons les stages des étudiants en 6^{ème} année afin de leur permettre de se concentrer sur leurs révisions. Cependant ceux qui sont volontaires peuvent contribuer à la réserve sanitaire étudiante.
- **La coordination pour la faculté est assurée par Vincent Castelain en lien avec Bruno Moulin et Thomas Vogel.**

4. Le 2^{ème} cycle

Les éléments de cette note reprennent sans modification la note du 2 avril.

4.1. Les stages

- Les étudiants doivent contribuer à soutenir les activités de soins dans cette période de crise, mais il faut être attentifs à préserver votre santé afin d'éviter d'être infecté et infectant.
- Les stages et gardes ne sont pas obligatoires pour les étudiants fragiles qui en sont « dispensés » dans ce contexte épidémique. Ils doivent adresser à la scolarité un certificat médical (sylvie.rudloff@unistra.fr, delphine.depp@unistra.fr, carole.roos@unistra.fr).

Etudiants « fragiles » : selon les recommandations du Haut Conseil en Santé Publique : les femmes enceintes, les personnes présentant une insuffisance rénale, cardiorespiratoire, une cirrhose, des risques cardiovasculaires, un diabète insulino-dépendant ou présentant des complications, une obésité chronique ou une immunodépression (Annexe)

△ La réserve sanitaire étudiante est donc constituée des étudiants de 2^{ème} cycle du bimestre débutant le 1^{er} avril et des volontaires du bimestre précédent, ainsi que des étudiants de 1^{er} cycle ayant des compétences de soignant définies, ainsi que les étudiants volontaires de DFGSM3.

- La réserve sanitaire étudiante est coordonnée par Elodie Fels et Philippe Deruelle en collaboration avec Armelle Drexler pour définir l'affectation des étudiants selon la réorganisation des structures de soins et les besoins liés à la situation sanitaire (fels.elodie@gmail.com , philippe.deruelle@chru-strasbourg.fr)
- Nous nous engageons à défendre la rémunération des étudiants de la réserve sanitaire dont il faut déterminer les modalités réglementaires. Cette demande est formellement relayée par la Conférence des Doyens qui a demandé au Ministre une position claire. Nous souhaitons aussi que la signature des conventions pour les étudiants qui s'engagent dans des missions de soins soit conclue sous la coordination des HUS, en accord avec la faculté. Il faut s'assurer que la procédure soit fluide.
- Le retour à l'organisation des stages « classique » dépendra de la stratégie de réorganisation des hôpitaux à la sortie de crise et du déconfinement. Il est prévu de conserver la procédure de choix de stage pour être opérationnelle si l'hôpital se réorganisait à la sortie de la crise selon des modalités auxquelles que nous réfléchissons.

4.2. Les stages Erasmus

- Les stages des étudiants Erasmus+ sont suspendus.
- Les étudiants de la Faculté de Strasbourg en séjour Erasmus qui ont dû revenir en France peuvent s'engager dans la réserve sanitaire.
- Les étudiants luxembourgeois et les européens sous contrat ERASMUS restent dans leur pays pour participer aux réserves sanitaires éventuellement mises en place par les autorités sanitaires de leur pays.

4.3. Les gardes

- Les gardes, qui sont particulièrement utiles, sont assurées par les étudiants en santé selon l'organisation établie avec 3 colonnes de garde coordonnées par le CHU.
- Une souplesse est nécessaire pour s'adapter aux besoins, ce qui sera coordonné par Elodie Fels et Philippe Deruelle.

- Les gardes ne sont plus considérées comme un élément de validation dans le contexte actuel jusqu'à nouvel ordre.

5. Le 3^{ème} cycle

- **Les éléments de cette note reprennent ceux de la note du 2 avril méritent d'être précisés.**

Force est de constater la qualité de la mobilisation de nos internes qui assurent un service remarquable.

5.1. Les stages

- Ces stages doivent contribuer à soutenir les activités de soins dans cette période de crise, mais il faut être attentifs à préserver la santé de nos étudiants afin d'éviter qu'ils soient une population infectée et infectante.
- Les internes disponibles, sur la base du volontariat, peuvent être réaffectés dans leur subdivision, en fonction de leurs compétences, dans un service en tension pour faire face à la crise sanitaire, selon les instructions ministérielles relayées par l'ARS.

L'organisation définie est la suivante :

- (1) Les internes, sous la coordination de Lucas Gauer (Internes de spécialité) et Adrien Haas-Jordache (Internes de MG), coordonnent la réserve sanitaire étudiante (internes) en recensant les volontaires et en identifiant les besoins de terrain. Ce travail est fait en coordination avec Bernard Goichot pour la faculté est transmis à la DAM des HUS (Armelle Drexler).
 - (2) Les besoins du terrain (Territoire) sont recensés en accord avec tous, par la DAM des HUS qui travaille en collaboration avec les DAM des autres établissements. Ce travail doit être étroitement coordonné avec la cellule organisationnelle des internes (Lucas Gauer – Adrien Haas-Jordache – Bernard Goichot). **Le contact dédié pour centraliser l'organisation est DPAM@chru-strasbourg.fr.**
- Pour la présence sur le terrain, la protection de nos étudiants doit être assurée en particulier pour les stagiaires de MG auprès des MSU. En l'absence de protection suffisante, le MSU en fait part au coordonnateur et à la scolarité puis propose d'orienter l'interne vers la réserve sanitaire (cf. paragraphe 11).
 - Comme pour nos étudiants de 2^{ème} cycle, nous devons être particulièrement attentifs avec vous au stress majeur induit par cette crise sanitaire. Nous sommes à vos côtés. Dites-nous si vous êtes en difficulté... n'attendez pas.

5.2. L'affectation des internes pour les stages de mai

- L'affectation des internes pour le mois de mai 2020 est reportée d'une durée d'un mois renouvelable une fois comme le précise l'instruction ministérielle.

5.3. Les stages interCHU et les disponibilités

- Les stages interCHU sont maintenus en privilégiant une prise de fonction au 1^{er} juin, sauf exception et cela avec l'accord des différentes parties pour acter la date de départ.
- Les disponibilités sont maintenues en privilégiant une date de départ au 1^{er} juin, sauf cas particulier.

5.4. Les agréments de la phase Docteurs Juniors

- La procédure d'agrément des docteurs juniors, qui doit être effectuée de façon rigoureuse, peut être simplifiée afin que les internes puissent connaître au plus tard dès

la 3^{ème} semaine de juillet leur affectation pour le semestre de novembre, comme le stipule l'instruction ministérielle.

- Nous préparons une note pour l'ARS pour proposer des recommandations de notre comité de crise, en tenant compte des difficultés de la crise actuelle.

5.5. La procédure d'affectation des internes pour le mois de novembre

- Nous avons demandé à l'ARS et obtenu un décalage de la procédure de pré-choix et choix pour le prochain semestre. Il est indispensable de sortir avec sérénité de la phase épidémique actuelle.
- Cette procédure pourra débuter probablement fin avril.
- Nous préparons une note pour l'ARS pour proposer des recommandations de notre comité de crise, en tenant compte des difficultés actuelles.

5.6. Les gardes

- Les colonnes de gardes sont évaluées en fonction des besoins liés à la situation épidémique en respectant les règles du repos de sécurité.

5.7. Les soutenances de mémoires, thèses et HDR

- La priorité est de faciliter une validation des mémoires et de thèses de façon dématérialisée sur la responsabilité des coordonnateurs de spécialités (mémoires) et des présidents de jurys (thèses d'exercice et d'universités).
- Des modalités identiques sont envisagées pour la soutenance des HDR.
- Une possibilité de « huis clos » est proposée, mais cela doit être une rencontre entre le président et l'étudiant sans la présence des autres membres du jury et du public.
- Les documents, attestant la validation, signés par le jury, peuvent être dématérialisés (signature électronique et tampon de la faculté).

5.8. Les licences de remplacement

La licence peut être obtenue de façon simplifiée après un entretien téléphonique suivi d'un envoi par la poste ou par mail.

6. Les CCA/AHU et Assistants

- Les prises de fonctions universitaires (CCA, AHU) sont, dans l'état, maintenues au 1^{er} mai 2020. Les affectations de postes d'assistant hospitalier qui sont de la responsabilité des chefs d'établissements doivent permettre de répondre aux missions de soins urgents en priorité.

7. Les réformes des études médicales

Dans l'état, il n'y a pas de position définie par les ministères. Nous sommes dans l'attente de ces décisions.

- La réforme du 2^{ème} cycle doit être préparée avec efficacité et sérénité pour que nos étudiants puissent s'y insérer efficacement. Nous avons demandé, avec le soutien de la Conférence des Doyens, d'avoir une année de transition préparatoire permettant de former nos équipes pédagogiques (notamment aux Ecos) et de permettre à nos scolarités avec l'appui des textes réglementaires de préparer la modification des programmes et des stages de 2^{ème} cycle. Cette année de transition permettra aussi la poursuite du travail des collègues pour « affiner » le référentiel de connaissances et de compétences qui sera encore plus abouti. Nous pourrions également profiter de cette année pour concrétiser

l'évolution docimologique des ECNi afin que l'on se rapproche du futur examen national des connaissances de la R2C. Cette demande sera transmise très rapidement aux deux ministres pour obtenir leur accord.

- La réforme du 1^{er} cycle, qui est très engagée, justifie un effort pour maintenir l'agenda actuel. Les lycéens ont déjà exprimé leurs vœux sur Parcoursup qui a fermé le 12 mars dernier.

Nous souhaitons donc la mise en place de la réforme dès la rentrée 2020-2021.

8. Les stages internationaux

- Tous les stages internationaux et nationaux en dehors des inter-CHU sont suspendus jusqu'à nouvel ordre comme le précise l'instruction ministérielle.

9. La protection et l'accompagnement des étudiants

Nous reprenons, avec insistance, les notes identiques à la note d'information du 2 avril.

9.1. La note du 30 mars a prévu des modalités d'accompagnement de nos étudiants qui interviennent sur le terrain, mais aussi pour tous ceux qui se sentent en difficultés.

Les étudiants se sont fortement mobilisés pour être affectés dans nos unités de soins selon les besoins de terrain. Ils vont mener des missions cruciales pour le fonctionnement de nos services qui ont été totalement réorganisés. Ces missions de soins vont être menées dans un contexte humain très difficile compte tenu de la sévérité de cette infection qui mène au décès de patients souvent complètement isolés de leurs familles. Nous sommes très attentifs au soutien de nos étudiants dans ces circonstances exceptionnelles.

Nous souhaitons proposer des mesures d'accompagnement pour les soutenir comme cela a été précisé dans la note du 2 avril que nous reprenons compte tenu de l'importance.

• Pour les chefs de service:

Pour l'affectation des étudiants à partir de notre réserve sanitaire étudiante, veillez à bien identifier les besoins **minimaux** en précisant autant que possible les missions auxquelles ils seront affectés dans votre service (brancardage, aide-infirmier, aide pour 2^e empaquetage et acheminement des prélèvements covid, tenue des dossiers, binôme avec un interne ou une infirmière pour éviter de changer de tenue pour taper sur l'ordi ...)

Contact pour transmettre vos besoins et les missions précises de vos étudiants: DAM + philippe.deruelle@chru-strasbourg.fr + fels.elodie@gmail.com

△ Il est rappelé que tous les étudiants doivent bénéficier d'une formation et de mesures de précaution pendant leur stage.

• Pour les étudiants :

Des échanges sont déjà organisés entre vous grâce à Elodie Fels et ceux qui l'aident dans l'organisation, mais nous souhaitons renforcer l'accompagnement de nos étudiants.

☆ **Nous vous proposons 2 rdvs par semaine en Visio destinés à ceux qui sont déjà réaffectés ou qui vont commencer de nouvelles missions dans une unité de soins:**

- Cette visio permettra un partage d'informations sur la situation générale et votre situation particulière selon les affectations. Elle permettra de vérifier que vous êtes à même de mener les missions qui vous sont confiées en toute sécurité.

Vous pouvez adresser à l'avance vos questions à anne.charpiot@chru-strasbourg.fr

- Dans la 2ème partie de cette visio, nous essayerons ensemble de désamorcer le stress majeur auquel vous êtes confrontés par un partage d'expérience et des échanges guidés par un médecin de l'équipe de psychiatrie (groupes e-balint)

Rdv lundi et vendredi 17h, connexion libre depuis téléphone/ordi/tablette.

☆ *Télécharger et installer **jitsi meet***

☆ *A l'heure du rdv aller dans l'application et entrer comme nom de salle: **exthus** ou se connecter à <https://meet.jit.si/exthus>*

☆ *Couper son micro au début et ne le réactiver que pour parler.*

- Les modalités de ces rdvs d'informations et d'échanges seront évidemment amenées à évoluer selon la situation. Le 1er rdv lundi 30 mars 17h permettra d'évaluer les besoins et modalités des rdv suivants (objectif: organiser des groupes de parole de 20 personnes maxi).

☆ Nous vous proposons, si vous en ressentez le besoin, un accompagnement qui vous est destiné : **le dispositif COVIPSY mis en place par Pierre Vidailhet est actif. Si vous hésitez à appeler : c'est qu'il faut appeler! 0388115150.**

Dispositif
**COVIPSY
HUS**

Dispositif de soutien et
d'accompagnement médico-
psychologique pour les professionnels
et les étudiants en santé dans le cadre
de l'épidémie de COVID-19

☎ **03 88 11 51 50**

☆ Des formations et tutos pour vos nouvelles missions seront diffusés en fonction des tâches auxquelles vous serez confrontés.

9.2 Nous proposons une formation numérique aux « mesures barrières » mis à disposition par notre service d'hygiène. (Annexe)

A ce jour, nous pouvons vous donner les informations suivantes :

☆ Des échanges quotidiens par visio ont été mis en place depuis lundi 30/3 pour les étudiants de la réserve sanitaire.

Une partie des étudiants affectés et certains en attente se sont connectés.

1. Chaque lundi et jeudi un point d'information sur la situation est présenté (notamment chiffres d'admission aux HUS) et les mesures d'hygiène rappelées. Celles-ci ont bien été diffusées et assimilées notamment grâce aux tutoriels habillage/déshabillage.

Les étudiants peuvent donner un retour de leurs conditions selon leurs affectations. Les missions qui leur sont confiées sont de plus en plus précises et précédées d'une formation adaptée.

2. Les mardis/mercredis/vendredis sont dédiés à des séances de reprise et supervision avec un binôme de senior dont un psychiatre selon un planning coordonné par Dr Adrien Gras. L'horaire de ces séances a été diffusé tout récemment et peu d'étudiants y ont jusque-là eu accès. Le dispositif pourra évoluer selon les besoins et l'usage qu'en feront les étudiants qui ont là un contact quotidien permettant des retours directs du terrain pour une adaptabilité optimale à cette situation particulièrement éprouvante et évolutive.

☆ Le dispositif covipsy a été largement diffusé avec numéro unique pour tous les étudiants, qu'ils soient affectés aux HUS ou en dehors.

• Anne Charpiot est la coordinatrice de la sécurité de nos étudiants avec la mission de coordonner les besoins et rappeler les règles d'hygiène.

10. Les avis du Conseil scientifique national

• Pour votre information, nous vous transmettons les avis donnés par le Conseil scientifique national, présidé par le Pr Jean-François Delfraissy.

Ce sont les avis des 12, 14, 16 23 et 30 mars 2020. (Annexes).

• Je vous incite à lire avec attention l'avis du 2 avril qui traite de l'état des lieux du confinement et des critères de sortie du confinement.

11. La participation de nos étudiants aux enquêtes de séroprévalence pour préparer la sortie du confinement

• Nous avons réfléchi à une coordination des actions et projets menés par les HUS, l'Université et les collectivités pour effectuer des études de séroprévalence à Strasbourg et en Alsace.

• Dans une enquête qui a débuté le 06/04/2020, nous avons recruté des soignants des HUS confirmés PCR Covid-19 afin d'étudier la réponse sérologique populationnelle. Nous avons mobilisé nos étudiants (2^{ème} et 3^{ème} cycle) qui ont répondu avec un formidable enthousiasme pour participer à cette enquête.

• Toute notre communauté se mobilise avec rigueur et coordination pour répondre à ces questions importantes qui vont permettre de préparer le déconfinement.

